

N°2025/61

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
---	---

SEANCE DU 15/12/2025	
Nombre de Conseillers en exercice : 23 Présents ou représentés : 19 Date de la Convocation : 10/12/2025 <u>OBJET</u> : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FARDA 2026 POUR LA RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE COMMUNAL PAR CHANGEMENT D'UNE PARTIE DES MENUISERIES	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.</p> <p><u>PRESENTS</u> : Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Nicolas LIBESSART – Didier COUVILLERS – Aline GUILLUY – Viviane GILBERT</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES</u> : Chantal PONCHEL – Damien DUPONT – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Bernard LACOSTE</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES</u> : Christian GACQUIERE – Nicolas CAPY – Estelle LAUTOUR – Valérie BOITEZ</p> <p><u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Nicolas LIBESSART</p>

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le contexte dans lequel s'inscrit le projet de rénovation thermique de l'école. Il précise que ce projet s'inscrit dans la continuité des précédents investissements réalisés par le passé pour le groupe scolaire, avec le changement de chaudière et le remplacement d'une première partie des menuiseries.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de poursuivre l'objectif d'économies d'énergie au sein des bâtiments du groupe scolaire communal par des opérations de

rénovation thermique via le changement d'une partie des menuiseries comprenant notamment deux classes et la salle d'activité.

Ces travaux de rénovation thermique, consiste à remplacer une partie des menuiseries d'origine, actuellement en simple vitrage par des menuiseries en double vitrage au coefficient thermique efficace et ce par une entreprise agréée Qualibat RGE.

Le coût estimatif de cette opération s'élève à 66 885,61 € H.T.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que ces travaux sont éligibles au titre du FARDA via le dispositif « *Accompagnements de projets d'aménagement – Accompagnement aux travaux du quotidien* ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'acter le devis pour la réalisation des travaux et de l'autoriser à déposer une demande de subvention, auprès Conseil Départemental du Pas-de-Calais, pour le projet précité à hauteur de 20% du coût prévisionnel des travaux, plafonné à un montant éligible de 50 000 € H.T., soit une subvention de 10 000 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, (19 pour, 0 abstention, 0 contre)** :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de rénovation thermique du groupe scolaire communal par changement d'une partie des menuiseries,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FARDA 2026, à hauteur de 20% d'un montant de dépenses éligibles plafonné à 50 000€, soit 10 000€,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et à signer toutes pièces afférentes à la demande,
- **S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant d'avoir déposé le dossier de demande de subvention et obtenu l'autorisation de commencement de travaux,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 15/12/2025

Le Maire



Henri DEJONGHE